

MAIRIE DE PAUNAT

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DU 15 JUIN 2021**

Date de convocation : 10.06.2021

Présents : MARC –MODOLO- PEYROT – BOURDIER – DELMARES – GARRIGUE – GAVOUYERE – GENSOU – LETELLIER – VAILLANT -VOS.

\*\*\*\*\*

**1 APPROBATION ET SIGNATURE DU PV de la séance du conseil municipal du 12.04.2021**

**2 DELIBERATIONS\_**

a) Etude trame noire

Le SDE 24 souhaite entamer une étude visant à limiter la pollution nocturne par l'extinction anticipée de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal à l'unanimité s'associe à cette étude.

b) Changement des portes des coffrets électriques des habitations du Vézou.

Le Conseil vote à l'unanimité cette opération visant 9 coffrets et transmet cette demande au SDE 24.

c) Adhésion au Comité d'entreprise départemental pour le personnel de la commune.

Le Maire présente la demande au conseil municipal, sous réserve de la participation financière de la commune.

Le Conseil émet un avis favorable pour une année test pour mesurer le taux d'utilisation des prestations par les 4 agents de la commune.

d) Loyer Multiple Rural

Le conseil adopte les décisions suivantes :

- exonération totale du loyer en mai
- loyer réduit de moitié pour juin
- reprise du loyer habituel pour juillet

### **3 ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

- Présentation de l'organisation retenue pour ce double scrutin
- Répartition des permanences
- Organisation du dépouillement
- Transmission des résultats

### **4 DOSSIERS EN COURS**

#### **Les routes**

- Intervention de l'entreprise MURET à partir de la dernière semaine de juin
- Réalisation des programmes prévus en 2020 et 2021
- Suivi attentif de la qualité des travaux par l'ATD
- Année test pour un engagement durable avec l'entreprise

#### **Fauchage**

Intervention demandée par le Maire à David PEYROT sur 3 grands axes de la commune en attendant l'arrivée de l'équipe du Grand Périgueux

#### **Pacte de gouvernance**

Cette disposition liée de la Loi « Engagement et proximité » vise à développer la participation citoyenne en l'associant aux principales décisions de l'agglomération. Un collège de l'assise territoriale sera composé d'un habitant de chaque commune : Monsieur Edgard BIERNE représentera Paunat.

#### **Abbatiale**

L'ATD viendra présenter les différentes offres des architectes pour la restauration intérieure de l'abbatiale le jeudi 24 juin.

#### **Déchets**

Quelques dysfonctionnements constatés sur les bornes de sacs noirs.  
Mise en place des lecteurs de cartes effectuée, mise en service à compter du 27 juin 2021.

#### **Contrat de relance**

Présentation du document reprenant sur les 4 axes les principaux projets de la commune 2021-2026

#### **Urbanisme**

Monsieur VOS présente les dernières dispositions visant à réviser le PLUi  
Le cabinet conseil chargé de ces opérations nous a demandé de réduire la liste des éléments constituant le petit patrimoine.  
Des modifications pourront être envisagées pour les deux projets OAP.

Labrousse : Le nombre maximal de maison à construire pourra être réduit à 4 maxi

La demande devra remonter au service urbanisme

Le Vézou : Ce dossier ne pourra être étudié que dans le cadre d'une révision générale à partir de 2023

Cimetière : Deux tombes 'Mort pour la France' ont été remarquées qui nécessitent un entretien, à la charge de la mairie. Les mesures vont être prises.

### **Assises**

Etienne GAVOUYERE a accepté de se rendre à Lacropte au tirage au sort des personnes susceptibles d'être désignées jurés d'assises le 29 juin prochain pour représenter notre commune.

### **Nouveaux arrivants à Paunat**

Le livret d'accueil a été remis aux nouveaux paunatois qui l'ont apprécié. Un pot de bienvenue sera organisé cet été par la mairie.

### **Site Internet**

Quelques touches finales doivent être encore ajoutées cet été. Le site devra être opérationnel et en ligne avant la rentrée 2021.

### **Ralentisseur**

Robert FILET demande la construction d'un ralentisseur devant chez lui à l'entrée de Paunat car la vitesse des voitures y est excessive

### **Conseil d'écoles**

La décision de renouveler le rythme scolaire de 4 jours par semaine a été reconduite à l'unanimité pour les 3 ans à venir.

Pour l'année scolaire prochaine, aucun élève hors RPI ne sera inscrit étant donné le nombre important d'élèves de notre RPI.

Pas de fête de fin d'année en juin pour cause de Covid.

**Cérémonie** organisée par le Souvenir Français de Bergerac dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon – en hommage au chirurgien aide major.

La séance est levée à 21h05.

\*\*\*\*\*

